

**DEPARTEMENT DE L'AIN**  
**Arrondissement de Bourg**  
**Canton d'Attignat**  
**Commune de MONTRACOL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102646-20230912-DELIB\_2023\_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

**Séance du 12 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le douze septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

En exercice	Présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages exprimés
15	11	3	14

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 04 septembre 2023

**Présents :**

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Corinne AGIUS, Sophie JACOB-GAUTHERET, Bénédicte JOURDIN,  
MM. David LAFONT, Frédéric REFOUVELET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Christophe SUBTIL

**Absents excusés :** MME Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Mr Christophe SUBTIL)  
MM. Christophe JOLY (donne pouvoir à Mr David LAFONT), Loïck YONNET (donne pouvoir à Mme Corinne AGIUS), Morgan MERLE

**A été élu secrétaire :** Madame JOURDIN Bénédicte

**Objet : Renouvellement adhésion à l'application PANNEAU POCKET**

Monsieur le Maire rappelle que depuis le mois de mai 2020, la commune adhère à l'application mobile Panneau Pocket.

Ce service rapide et pratique en matière de communication entre la commune et ses administrés donne entière satisfaction, et il convient à présent de renouveler l'adhésion.

Monsieur le Maire informe qu'en optant pour une durée d'abonnement de deux ans, pour la somme de 360 € TTC, la commune bénéficiera d'un trimestre supplémentaire offert.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité**

- **AUTORISE** le Maire à renouveler l'adhésion à l'application PANNEAU POCKET, **pour une durée de deux ans**, pour un montant TTC de 360 euros,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

2023 – 09 - 17

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
David LAFONT

